

**Les danses des fous de Sainte Amelberga de Mater. Hubert Boone (1974)
texte accompagnant le 45 tours Narrendansen van Mater - Alpha, 1974
(traduction partielle de Coérémiu)**

La procession de Mater, qui a lieu chaque année le 10 Juillet en l'honneur de Sainte Amelberga, est l'une des rares cérémonies dans nos régions qui suivent encore en grande partie les anciens rituels.

Sainte Amelberga est née vers 690 à la Villa Rodingi, dans le Grand-Duché de Luxembourg. Après des études dans le monastère de Munster, elle se sauve à Mater à 18 ans pour éviter un mariage avec Charles Martel et meurt à Temse. Bien qu'il ne soit toujours pas possible de déterminer l'âge exact du défilé de Mater, il est déjà cité dans les archives au 16ème siècle. La procession de Ste. Amalberga à Temse est mentionnée, elle, dès 1322.

Bien que la procession du 10 Juillet soit au cœur de toute la cérémonie, notre étude porte sur la musique qui accompagne le rituel d'invitation. Cet événement qui se déroule sur deux jours est principalement destiné à inviter la population du village aux festivités et à lever des fonds. Ce type de pratique perdure encore dans nos régions (...)

La formation musicale de Mater, actuellement composée d'un fifre et d'un tambour, accompagnés d'un bouffon et un membre du comité des fêtes, commence à 8 Juillet vers 6H30 du matin son premier tour. Alors qu'autrefois, seuls les nobles, la bourgeoisie et les gros agriculteurs étaient invités, elle va maintenant de maison en maison, sans distinction de classe. Le groupe suit un itinéraire fixe : une partie du village, *Keirestraat, Noenendal, St. Amelbergastraat et Clay Street*. Au retour, tard dans la nuit, le produit de la quête est compté.

La deuxième journée de tournée concerne *Kerkgate, Gaverstraat, Vogelzang, Meerhem, Duysbeke, Bruul, Hoge Dimpel, Tissenbove, Jagerij, Hoek, Varent, Hauwaert, Karel Martelstraat, Matersplein*.

Le répertoire musical accompagnant cette tournée est composé de huit mélodies. Son déroulement est le suivant : le membre du comité, qui a la charge de *caissier*, un peu en avance sur le groupe, frappe à la porte et annonce à chaque maison: "*Nous venons inviter pour la fête de sainte Amelberga, comme tous les ans. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !*". Pendant ce temps, le joueur de fifre choisit une mélodie, tandis que le bouffon se place à l'avant et danse pour le public. On dit parfois que le choix de la mélodie dépend de la situation du maître de maison, mais cela est faux. La distance parcourue durant les deux jours est d'environ 53 km.

La cérémonie du 10 Juillet est la suivante : à 5h du matin les cloches sonnent, accompagnées de neuf coups de canon. Un peu avant le début du culte, qui commence à 8h du matin. les musiciens et le bouffon passent chercher le responsable des cavaliers, le capitaine et ses deux adjoints.

Le capitaine (*Ferdinand Reynaert*) est également président de la *Guilde Ste Amelberga* . Après la messe en l'honneur de Ste Amelberga le curé du village bénit les cavaliers et leurs chevaux. Les coureurs, qui viennent des villages environnants, reçoivent en cadeau un drapelet à l'image de Ste Amelberga, que les spectateurs peuvent aussi acheter.

Après cette cérémonie, le cortège se déplace, précédé par le fifre, le tambour et le bouffon. Ce trio escorte la procession à l'extérieur du village, puis revient. Au *lokaal Den Appel* (café ?), ils attendent la procession. Rejointe par le trio à son retour, elle continue sur *Sint Amelbergastraat*. Suit alors un rituel particulier: tandis que la procession se poursuit, le capitaine et les deux adjoints demandent au prêtre (qui n'a pas participé à la procession elle-même!) de pouvoir accéder au centre du village.

Une fois les autorisations données, le capitaine et ses adjoints retournent à la chapelle Ste Amelberga et se mettent derrière les cavaliers. Dans le même temps, la fanfare locale joue l'hymne Brabançon, les cloches sonnent et neuf coups de canon retentissent. L'ensemble de la procession entre alors dans le centre du village, en faisant le tour de *Sint Amelbergakouter* et tourne une fois autour de l'église. Tout cela précédé du fifre, du tambour et du bouffon dansant. Ensuite, les coureurs font seuls deux fois le tour de l'église, la première fois au pas, la deuxième fois au galop. A 10 heures, la cérémonie religieuse fait place à des festivités profanes.

Bien que cette tradition soit localisée à Mater, on la trouve ailleurs dans nos régions et même au-delà de nos frontières. En Europe du Sud, il arrive fréquemment que les processions religieuses soient accompagnées de la flûte et du tambour. Selon les lieux, cela peut être fifre et tambour, flûte à une main et grosse caisse, flûte à une main et caisse claire (*tountouna* ou tambourinaire du Bearn).

Quelques exemples montrent que l'utilisation de ces instruments remonte à loin. (...).

La présence d'un bouffon dans les célébrations laïques, festivals de tir, processions est connue. Que cette tradition ait connu une large diffusion est irréfutable. Nous avons une gravure d'Angeli par *Joseph Weger* (1782-1840), imprimée en 1827, qui représente une procession de tir au Tyrol. On voit à l'avant un bouffon dansant, l'épée à la main, accompagné d'un fifre et d'un tambour.

Edmond Vander Straeten (1826-1895), célèbre historien de la musique d'Oudenaarde, n'a pas été peu surpris par le fait de trouver à Naples des pratiques similaires. Voilà ce qu'il écrit dans *La musique aux Pays Bas, partie V* : "Quand nous nous trouvâmes à Naples en 1874, nous nous crûmes un instant en pleine Flandre, le jour d'un tir solennel. Un dimanche après-midi, un polichinelle, muni d'une batte et d'une bouteille de vin rouge qu'il agitait avec force grimaces, précédait un fifre jouant une marche très accentuée, avec accompagnement d'un tambour et d'un tambourin..."

La présence du trio tambour, flûte et bouffon apparaît très tôt. Sur le tableau *La Fête de la Guilde des Archers d'Anvers du Maître de Francfort* (1460-1520), on voit déjà deux bouffons dansant, avec un musicien jouant de la flûte à une main et s'accompagnant avec le tambour.

De plus, on trouve mention dans les comptes des communes (*Rousbrugge- XVe, Beerst- 1700, guilde Saint Sébastien de Sint-Lambrechts-Woluwe, 20 janvier 1723...*) des paiements effectués pour les embauches de bouffons, joueurs de fifres et de tambour.

En raison des sons aigus et perçants du fifre et du son cadencé du tambour, la combinaison des deux instruments est idéale pour le jeu de plein air et les airs de marche. Fifre et tambour, bien sûr, sont donc fréquents dans les processions et cérémonies similaires.

Le fifre est une petite flûte, généralement sans clés. Ce type d'instrument, originaire d'Asie est arrivé au début du Moyen Age de l'Empire Byzantin à l'Europe occidentale. Au 12ème siècle, la flûte est déjà sur les sources iconographiques allemandes. Sa propagation en Europe occidentale et méridionale partit de l'Allemagne apparaît dans de nombreux anciens noms: *flauto Alemano, Almain whistle, pibell almaenaidd, flutte de alemant, flauta alemana...* Pour les régions flamandes, les premières images remontent au 15ème siècle.

A partir de cette période, nous le voyons souvent mentionné dans les archives. Ainsi, durant les troubles de la Réforme, il est défendu d'en jouer à Oudenaarde lors de la fête de l'Epiphanie par une interdiction du 4 Janvier 1567. Celle-ci interdit aux habitants de porter un masque, de jouer fifre et tambour, de chanter... La tradition de jouer du tambour et fifre devant les portes des bourgeois lors de la grande foire à Oudenaarde a été interdite par une ordonnance du magistrat en 1599.

On peut faire valoir que la diffusion et l'utilisation du fifre dans nos régions ont été fortement influencées par les troupes allemandes, autrichiennes et françaises. Le caractère militaire de certains airs de fifre n'est pas surprenant, comme dans les marches qui accompagnent les processions militaires entre Sambre et Meuse, dans les villages Thuin, Ham-sur-Heure, Gerpennes, Walcourt, Villers-Potterie.

Dans la plupart des airs joués à Mater, il est difficile de distinguer une influence militaire. Certains paraissent proches de certaines mélodies du sud de la France. Quand on trouve enfin que les pas de danse du bouffon sont fortement similaires à ceux de quelques danses du sud français et basque, on peut légitimement se demander quel rapport ils entretiennent ; un expert de la danse comme Renaat Van Craenenbroeck pourrait approfondir davantage. (...)

Jusqu'à quand cet instrument est resté en usage dans nos régions reste sans réponse. Cependant, Michael Praetorius, dans *Syntagma Musicum* (1618), note que les Français et Néerlandais utilisent simultanément de la main gauche un petit tambour, de l'autre une flûte à 3 trous, permettant toutes sortes de danses et chansons. (traduction simplifiée à partir de l'allemand...)

Quant à savoir si certaines mélodies de Mater ont été directement influencées par les mélodies pour flûtes à trois trous, nous osons des réponses affirmatives. Et cela pour trois raisons:

1 : L'utilisation inséparable du tambour et de la flûte - a été retenu. Cela ne vaut pas seulement pour la musique de fifre à Mater, mais pour la musique de fifre en général.

2 : Des ornements, et en particulier certains intervalles spécifiques *pour le compte d'une seule main de la technique de soufflage* (à la pratique de la flûte à une main), ont été retenus. Ils sont inutiles pour la technique du fifre.

3 : Remarquable est le fait que toutes les airs du *Fiertel de Ronse*, qui sont encore joués au fifre et tambour, sont appelés populairement *Trommelfluit*. Même si ces dernières mélodies sont de date plus récente, ce terme peut se référer à une utilisation originale de la flûte à une main, qui aurait été appelé *Trommelfluit*. Comparer par exemple *Trommelfluit* avec *Tabor Pipe* (Angleterre), le *Tämerlimpfeife* allemand, et le *Tutupanpan* provençal.

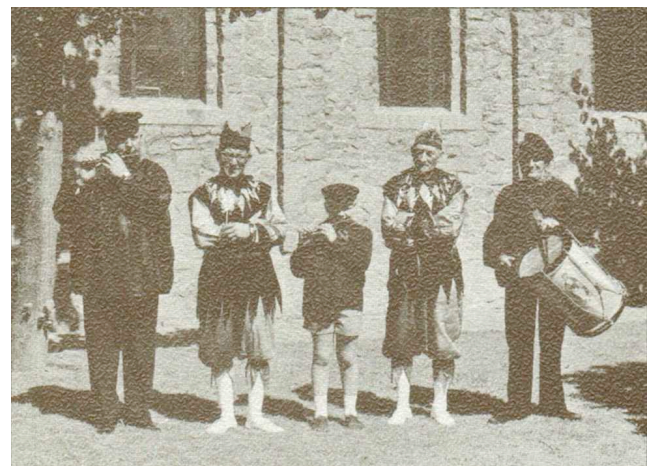
Déterminer l'âge des mélodies de Maters sur la base de ces données et des hypothèses est une autre question. Certaines pourraient remonter au 17ème siècle, si l'on se rend à certains arguments. L'hypothèse d'une origine méridionale française, en raison de la proximité avec certaines mélodies de galoubet est difficile à confirmer. *Nous savons que la flûte à une main est principalement dans le sud de la France pour le développement et que la culture de la musique ont évolué vers un pic sans précédent du 11ème siècle. La seule main dans le nord de l'Espagne et le sud de la France était pratiquement incontestable pour nous. Certaines formules mélodiques ont ainsi été remises ou Ou étalonnées, est une hypothèse audacieuse que nous n'allons toujours pas discuter.*

Nous aimerions dédier cet enregistrement aux artistes eux-mêmes: Christine Bruyneel, Henri Bruyneel et Joseph Leyman. Ils n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien le projet, bien que les deux derniers ne soient pas les plus jeunes ! Le tambour, Joseph Leyman (né en 1906) est actif depuis 1927 et a hérité le style et la tradition de son oncle Henri Leyman. Le joueur de fifre Henri Bruyneel (né en 1915) a appris la majorité des mélodies de son père Jan Baptist Bruyneel (Mater 1872-1949) et est actif depuis 1937. Le bouffon actuel, Christine Bruyneel (né en 1953) a appris avec Ernest Leyman et danse depuis 1968. Merci aussi Mr et Mme Vande Velde-Van Lantschoot qui ont accepté de mettre à disposition photos et documentation.

Nederokkerzeel 14 février 1974



1930



1967



1969

(photographies verso pochette 45tours)